

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son deuxième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le lundi 17 octobre 2005 (troisième session de la trente-huitième législature);
- le mercredi 5 décembre 2007.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Composition du Comité :

Réunion du 17 octobre 2005 :

- M. AGLUGUB;
- M^{me} BRICK (présidente);
- M. CULLEN;
- M. DEWAR;
- M. FAURSCHOU;
- M^{me} IRVIN-ROSS (vice-présidente);
- M. MAGUIRE;
- M. MALOWAY;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SCHULER;
- M. le *ministre* SMITH.

Réunion du 5 décembre 2007 :

- M. BOROTSIK;
- M^{me} BRICK;
- M. DEWAR;
- M. GRAYDON;
- M^{me} HOWARD;
- M. MAGUIRE;
- M^{me} MARCELINO;
- M. REID (président);
- M. SARAN;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M^{me} TAILLIEU.

Le Comité a élu M^{me} MARCELINO à la vice-présidence.

Personnes étant intervenues le 17 octobre 2005 :

- M. Don Lussier, *président-directeur général de la Société des alcools du Manitoba*;
- M^{me} Carmen Neufeld, *présidente du conseil d'administration de la Société des alcools du Manitoba*.

Personnes étant intervenues le 5 décembre 2007 :

- M. Don Lussier, *président-directeur général de la Société des alcools du Manitoba*;
- M^{me} Carmen Neufeld, *présidente du conseil d'administration de la Société des alcools du Manitoba*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006;
- le rapport annuel de la Société des alcools du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Le président,

Rapport présenté par :

M. REID

Le 5 décembre 2007